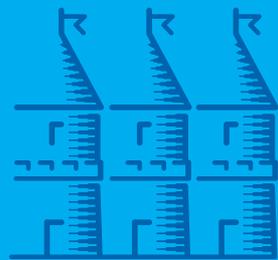


CHINON



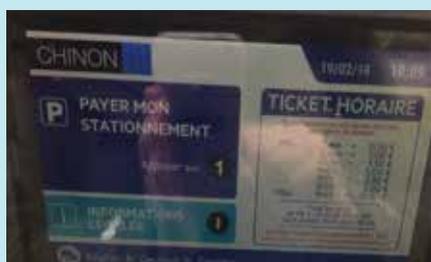
INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 52 MARS 2018

Chinon Classic 23 et 24 juin 2018 à lire dans le Chinon + p. 3 à 6



Pages
centrales
supplément
Chinon +



VIE LOCALE : Stationnement,
comment ça marche p. 4



VIE LOCALE : De l'opéra au ballet,
des étoiles à Chinon p. 13



VIE ASSOCIATIVE : 2018, une année de
projets pour les jumelages p. 18 et 19

LETERME AVOCATS

02 47 98 55 00

avocats@cabinetleterme.com



CHINON • TOURS

ZA PLAINE DES VAUX N°2 • Rue Jacqueline AURIOL

Lundi - Vendredi 8h30 • 19h00

Archambault Travel

Selectour Afat



Circuits, séjours, week-end
Programmes sur mesure
Billetterie Air, Mer

16, Place Jeanne d'Arc • **CHINON**

02 47 95 25 47

chinon@selectourafat.com

Audilab

Centres de correction auditive

Opn™, la seule aide auditive qui vous offre l'expérience sonore à 360°, désormais rechargeable

ESSAI
D'APPAREILLAGE
**1 MOIS
GRATUIT**⁽¹⁾

1 FACILE
Manipulation simplifiée

2 PRATIQUE
Plus besoin de changer
les piles régulièrement

3 RASSURANT
Charge complète pendant
la nuit pour assurer une
autonomie suffisante
pour la journée



(1) Sur prescription médicale

Retrouvez tous nos centres sur www.audilab.fr

CHINON - Place Jeanne d'Arc - 2 rue Hoche
PRENEZ RDV AU 02 47 98 07 71



Édito



Le Conseil Municipal va prochainement voter le budget 2018 et malgré l'annonce du gouvernement sur la stabilité des dotations, Chinon n'est encore une fois pas épargnée puisque nous perdrons près de 60 000 euros cette année. Nous conservons quand même notre cap et nos engagements pris auprès de la Chambre Régionale des Comptes avec un budget stabilisé, le maintien de la fiscalité, le renouvellement à l'identique des subventions aux associations, le même nombre de services à la population et la continuité des mutualisations à l'échelle de l'intercommunalité.

Prochainement, le service commun technique (ville de Chinon et communauté de communes Chinon, Vienne et Loire) verra le jour. Composé d'une centaine d'agents, il va permettre d'avoir des équipes polyvalentes intervenant sur l'ensemble du territoire et des économies de structure.

Malgré des recettes en baisse, nous essayons de maintenir une capacité de financement de certains investissements.

En 2017, la ville a poursuivi les travaux du parking Beaulois et a procédé à la rénovation de l'espace Rabelais.

En 2018, elle prévoit un programme pluriannuel de travaux sur la voirie, la création d'un citystade près de l'école Jacques Prévert, le renouvellement de matériel technique.

Dans un souci constant d'optimisation des moyens et du développement touristique de la ville, nous travaillons avec le Département, la Communauté de Communes et le SIEIL pour la mise en lumière intégrale de la Forteresse Royale. Une partie des travaux a débuté dans la cour avec le passage de fourreaux mais sera suspendue durant la période touristique, les travaux extérieurs continueront sans nuisance pour les visiteurs.

Le but étant de finaliser le projet avant les fêtes de fin d'année.

Le Département finance l'opération à hauteur de 70%, le SIEIL 15%, la Communauté de Communes 10% et la Ville 5%.

La ville continuera de prendre à sa charge les dépenses de fonctionnement à hauteur de 15 000€ annuelle. Une dépense que Chinon supporte déjà depuis de nombreuses années et qui évoluera pas du fait de la modernisation du système d'éclairage notamment grâce à l'installation de leds économiques.

Des visites nocturnes sont à l'étude pour proposer une ouverture plus tardive du site au public durant les soirées d'hiver.

Ce projet de mise en lumière est un atout considérable pour le développement touristique de notre ville et permettra de découvrir la Forteresse Royale avec un nouveau regard.

Jean-Luc Dupont

Maire de Chinon

Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Sommaire

Vie locale

P.4 à 11

Environnement

P.15

Vie associative

P.16 à 19

En images

P.20 à 21

Expression libre

P.22



Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Luc Dupont

Réalisation et rédaction : Service communication 02 47 93 03 25

Conception maquette : J.L. Duchesne - **Réalisation :** Service Communication

Impression : Imprimerie Vincent 02 47 39 39 52

Crédits photos : Ville de Chinon - Fabienne Boueroux

Régie publicitaire : SIP 02 47 39 56 10

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018 - Magazine municipal gratuit tiré à 5000 exemplaires, 3 parutions par an.

La ville de Chinon remercie l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine ainsi que les différents services municipaux qui ont participé à l'élaboration des articles.



Attention !

Bien lire les consignes affichées sur l'horodateur, notamment lorsque vous validez votre durée et votre paiement !

Stationnement, comment ça marche !

Le 1^{er} février 2018, Chinon est passé au FPS : Forfait Post Stationnement. Après quelques jours de réglage sur les nouveaux horodateurs, tout fonctionne correctement.

Alors que l'ancien système prévoyait une contravention unique à 17€, à Chinon la commune a fixé le FPS à 15€ quand d'autres villes comme Amboise et Saumur sont passées à 35€.

Six nouveaux horodateurs ont été installés et six supplémentaires sont prévus pour le printemps. Un système qui doit permettre d'améliorer le flux de voitures et d'éviter les voitures ventouses en hyper-centre.

4

Trois zones sont identifiables :

- ▶ **Longue durée : (temps maximum par jour : 5h)**
 - Parking de la Brèche (Coeur de Ville),
- ▶ **Moyenne durée : (temps maximum par jour : 3h30)**
 - Quai Jeanne d'Arc,
 - Rue du Grenier à Sel
 - Place Victoire,
 - Rue Carnot.
- ▶ **Courte durée : (temps maximum par jour : 2h)**
 - Place du Général de Gaulle
 - Place Hofheim,
 - Rue Neuve de l'Hôtel de Ville.

Gratuit :

- ▶ **Les parkings :**
 - Place Jeanne d'Arc,
 - Place Tiverton,
 - Beauloisir,
 - Forteresse,
 - L'Abattoir,
 - Partie ouest du quai Danton.
- ▶ **Le 1/4 d'heure par zone** (obligation d'apposer votre ticket sur votre pare-brise)
- ▶ **La pause déjeuner** (entre 12h et 14h)
- ▶ **Les dimanches et jours fériés.**

A savoir :

- ▶ **Les abonnements :**
Ils sont à retirer auprès de la Police Municipale (tarifs identiques à 2017 de 48.50€). Possibilité de télécharger les formulaires sur le site internet de la ville : ville-chinon.com Les abonnements sont à afficher sur votre pare-brise.
- ▶ **L'arrêt minute est supprimé pour toutes les zones payantes** (remplacer par le 1/4 d'heure gratuit.)



Pour payer : appuyer sur le 1 du clavier

Entrez votre plaque d'immatriculation



Pour augmenter votre temps de stationnement, appuyez sur le + et payez en espèces ou carte bleue



L'Espace Rabelais : un bâtiment modernisé !



Suppression de l'escalier dans la cafétéria

Rappel :

Nadia Blanchard est l'agent territorial référent des associations. Pour toute demande émanant d'une association, nous vous remercions de lui envoyer un mail à nblanchard@ville-chinon.com. Ce mail sera ensuite traité par les services et les élus concernés. Une réponse vous sera faite dans les plus brefs délais. Pour la contacter en direct : 02 47 93 04 92.



Poursuite de la rénovation de ce lieu.

Location de la cafétéria

La cafétéria de l'Espace Rabelais a été modernisée et agrandie afin de pouvoir être louée pour organiser vos soirées festives. N'hésitez pas à contacter Pascale Le Mazo, au 02 47 98 46 55 pour plus d'informations.

Arrivée des services culture, sport, vie associative et jumelage en avril 2018

Pour tout renseignement sur la programmation culturelle, sur les événements et clubs sportifs ou sur les demandes des associations, les agents de ces différents services vous accueilleront à partir d'avril dans l'enceinte du bâtiment de l'Espace Rabelais.

Location de costumes

Vous pouvez également bénéficier, tout au long de l'année, d'un service de location de costumes médiévaux à l'Espace Rabelais.

Création d'une mezzanine pour installer des bureaux



La cafétéria devient un espace libre



Aménagement de bureaux



Nouveaux commerces à découvrir à Chinon

Chinon Pressing, «un pressing écologique»



Isabelle Castellano a repris Chinon Pressing le 3 octobre dernier. Elle est tout d'abord séduite par l'espace lumineux et spacieux du lieu mais aussi par sa fonctionnalité écologique. Equipé par des machines « aqua nettoyage » utilisant très peu d'eau et des produits uniquement bio, Chinon pressing est à la pointe au niveau réglementaire (un arrêté de 2012 prévoit la suppression des pressings utilisant du perchloroéthylène, très nocif pour la clientèle mais aussi par les utilisateurs).

Isabelle travaille principalement avec les particuliers (chemises, pantalons, couettes, tapis...) mais aussi avec quelques entreprises chinonaises (tenues professionnelles, combinaisons...).

75% du travail s'effectue à la réception de l'article avec une analyse soignée du vêtement (signalisation ou détection des tâches ou défauts). Pour tout article,

il faut compter une semaine de délais mais une urgence peut être traitée plus rapidement ! Le pressing conserve vos vêtements une année, passé ce délai Isabelle pourra s'en séparer.

Le dépôt Super U est toujours d'actualité, n'hésitez pas à laisser vos articles à l'accueil !

15 rue Latécoère - Plaine des Vaux n°2. 02 47 93 15 65

Du mardi au vendredi 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h, samedi fermeture à 17h.



6

All inside Vans !

Installé au 12 de la rue Gustave Eiffel, Christophe Mazel répond à une demande bien particulière. All Inside concerne l'aménagement intérieur de véhicules professionnels et de loisirs. Après avoir défini les besoins et les souhaits des clients, Christophe propose un projet et des plans correspondants, en optimisant les espaces et en adaptant les demandes aux véhicules : ameublement, autonomie en eau, gaz, électricité, installation d'une douche extérieure... ; un aménagement qui peut évoluer en fonction de l'usage.

Christophe crée et personnalise chaque espace qui reste unique pour chacun des véhicules !

Il peut également modifier l'aménagement intérieur des camping-cars.

12 rue Gustave Eiffel

Christophe vous accueille sur rendez-vous, vous pouvez le joindre au

07 68 81 37 73 de 8h à 12h à de 14h à 19h contac@aiv37.com / www.aiv37.com



Changement de bureaux pour Jean-Yves Leterme, Avocat.

Monsieur Jean-Yves Leterme initialement installé rue Buffon a déménagé son cabinet d'avocats sur la Plaine des Vaux n°2 – rue Jacqueline Auriol.

SELARL Cabinet Leterme – Avocats 02 47 98 55 00 avocats@cabinetleterme.com

Mécaservices 37, un garage ambulant !

Didier Fleureaux est mécanicien, il exerce son métier depuis de nombreuses années sur Chinon et ses alentours. En 2012, Didier s'installe à son compte à son domicile et équipe son camion pour se rendre auprès des particuliers pour les dépanner. Au fur et à mesure des années, son activité prend de l'ampleur, d'où l'installation de son atelier sur la zone industrielle, 12 rue Gustave Eiffel. En plus de son activité : entretien de tout véhicule, vidange, amortisseurs, freins pneumatiques, distribution... Didier continue le service dépannage avec son camion sur un périmètre de 15 kilomètres aux alentours de Chinon et sans surcoût.

Mécaservices 37 effectue également des réparations sur du matériel agricole, motoculture mais aussi de travaux public. Depuis le début d'année, Didier complète son activité par le remplacement de pare-brise effectué uniquement à son atelier.

12 rue Gustave Eiffel. 06 06 66 53 70.

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h



Marie Blachère : boulangerie, tarterie, et sandwicherie !

La boulangerie Marie Blachère est installée depuis quelques mois sur la zone du Blanc Carroi. Chloé Leconte, responsable du magasin, nous explique le concept de « marché » de ces boulangeries. Le client arrive et circule dans le même sens tout en étant accueilli par une première personne qui prendra sa commande (baguettes, tartelettes, viennoiserie, pizzas, sandwiches, pains spéciaux...) et une autre qui encaissera.

Marie Blachère se différencie par ses offres promotionnelles, 3 achetés + 1 gratuite, proposées sur 90 % de ses produits. Le but étant d'atteindre les familles nombreuses.

La boulangerie pratique également « la vente à la criée » en proposant les promotions ou produits de la semaine et du mois.

Pour la journée des enfants, le mercredi, Marie Blachère propose une pâtisserie particulière.

ZAC La Plaine des Vaux. 02 47 95 37 95

Ouverture du lundi au samedi de 7h30 à 19h30.

Une boutique d'ameublement à la Plaine des Vaux !

« Au cœur des saisons » a ouvert ses portes en décembre 2017 sur la zone de la plaine des Vaux, 44 rue Bernard Palissy. Une nouvelle aventure qui débute pour la famille Baranger. Frédéric Baranger, le papa, nous présente cette nouvelle boutique dans laquelle son épouse, ses filles et lui-même se sont investis pour travailler ensemble et créer un magasin à leur image. Amélie Cordier, responsable du magasin, apporte à l'équipe son expérience dans le commerce et la décoration. Dès que l'on rentre dans la boutique, il est facile de se projeter car les meubles sont mis en scène et apportent une ambiance chaleureuse grâce aux couleurs et aux matières. Tout est réuni pour décorer et meubler votre maison avec des matières nobles : le bois, le fer forgé et la pierre sans oublier le linge de maison, les lampes, les coussins... En complément, Au cœur des saisons a pensé également à votre terrasse et vous propose des salons de jardins, haut de gamme et garantie 10 ans.

Si vous pensez à changer votre déco ou votre ameublement, n'hésitez pas à leur rendre visite

44 rue Bernard Palissy. 02 47 95 31 61. Aucoeurdessaisons.fr

**Lundi et mardi 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30, mercredi et jeudi 9h30 - 12h30 / 14h - 19h
vendredi 9h30 - 19h et samedi 10h - 19h**



Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Présentation de la stratégie territoriale 2018-2021



8

A l'occasion de la réunion plénière du 29 novembre 2016 sous la présidence de Monsieur le Maire, et en présence de Monsieur le Procureur de la République, de Monsieur le Sous-Préfet et du représentant du Président du Conseil Départemental, les partenaires institutionnels et privés ont décidé la réalisation et la signature d'une stratégie territoriale, véritable outil à leur disposition dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance pour les années 2018-2021.



Quatre grands axes de travail se sont dégagés de ces travaux préparatoires :

- La tranquillité publique,
- la prévention de la délinquance des jeunes,
- la prévention des violences et l'aide aux victimes,
- la prévention de la délinquance routière.

L'établissement d'un diagnostic territorial suivi de la rédaction des fiches actions (13) ont nécessité la tenue de 23 réunions, au cours desquelles les partenaires ont pu échanger librement et participer activement à l'édification de cette stratégie territoriale.

A l'occasion de ces débats, les partenaires ont souhaité mettre l'accent sur une problématique importante de notre territoire, le suicide. La stratégie territoriale s'est donc enrichie de deux fiches actions, l'une portant sur la prévention du suicide (détecter et prévenir l'acte suicidaire par les partenaires), la seconde portant sur l'organisation des partenaires face à cette problématique.

Une restitution de ce travail collectif relatif à la prévention de la délinquance sur notre territoire a eu lieu le 6 mars 2018, l'occasion de prendre en compte les remarques et les améliorations proposées par les partenaires afin de finaliser les fiches actions.

La signature de la nouvelle stratégie territoriale 2018-2021 interviendra le 10 avril 2018 à 14 h 30 en mairie de Chinon, à l'occasion de la réunion plénière du CLSPD de la commune de Chinon.

Les axes déclinés en fiches actions :

Axe A : La tranquillité publique

Fiche action n° 1 : Participation citoyenne (opération voisins vigilants)

Le but étant d'améliorer le dispositif existant notamment par rapport aux cambriolages dans les quartiers.



Les objectifs :

- diminuer les cambriolages constatés dans les résidences principales et secondaires,
- assurer une meilleure sécurité de proximité.

L'action se décline en plusieurs points :

- Définition des quartiers,
- Mise à jour des fiches relais citoyens (référents secteurs),
- Organisation de 5 réunions publiques sectorisées pour améliorer le nombre de relais citoyens et leurs implantations géographiques.

Fiche action n° 2 : La prévention des cambriolages

Il s'agit de diminuer les cambriolages dans les locaux professionnels voire associatifs.

La méthode :

- Mise en place d'un diagnostic de sécurité par zone de circulation,
- Réunions d'informations et de recommandations en sécurité des commerçants et des industriels de la ZI, des commerçants du centre-ville et des responsables de locaux associatifs,
- Préconisation de mesures ou moyens de sécurité en voie publique (entraves à véhicules, vidéos visages ou vidéos plaques).

Fiche action n° 3 : La médiation dans les conflits de voisinage effectuée par le maire

Cette fiche concerne les troubles de voisinage et les tentatives de résolution des conflits.

Elle a pour but de réduire le nombre de plaintes pour nuisances.

La méthode :

- Entretien particulier avec le maire ou les adjoints,
- Tentative de résolution à l'amiable,
- Problématiques d'ordre public,
- Convocations par le maire,
- Définition d'un cadre (particulier, bailleur social, conciliateur, Police Municipale, Gendarmerie) pour la médiation.

Axe B : La prévention de la délinquance des jeunes

Fiche action n° 1 : La prévention contre les addictions

Le CLSPD souhaite prévenir les conduites à risques et notamment les conduites addictives chez les jeunes - téléphone portable, jeux, consommation d'alcool, drogue, tabac.

Les objectifs sont multiples : prévenir les conduites addictives, réduire les risques de récidive et prévenir la délinquance.

La méthode :

- réunions, vidéos,
- travail sur l'estime de soi, sur la bienveillance (à réaliser dès le primaire et suivi au collège et au lycée),
- création d'un événement mobilisateur pour la création de la maison des adolescents.



Témoignage de Grégory Mortier, Directeur du CLAAC et partenaire du CLSPD (à droite)

La mise en place du CLSPD a permis de favoriser le travail en réseau.

Notre champ d'intervention est large : de la petite enfance avec un accueil de loisirs dès 3 ans, un service jeunesse jusqu'à 18 ans et via l'action des centres sociaux de Chinon et d'Avoine où nous touchons tout public. L'approche préventive est un axe fort de notre travail, notamment sur l'activité des jeunes travailleurs avec un public de 16 à 30 ans en insertion socio professionnelle. On a 76 logements et 3 travailleurs sociaux qui sont chargés de l'accompagnement social. Le but est d'aider les jeunes travailleurs à acquérir une autonomie, quand les addictions sont un frein à l'insertion socio-professionnelle nous intervenons.

Pour se faire, nous menons des stratégies collectives avec un accompagnement à la fois individuel et collectif. D'autres actions sont également mises en place en rassemblant les résidents sur des projets communs pour favoriser la dynamique de groupe comme facteur de changement.

Prochainement et grâce à l'action du CLSPD, nous allons faire intervenir le CSAPA, le Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Lors d'une réunion du CLSPD, nous avons rencontré Murielle Araudou, coordinatrice de la prévention au niveau départemental. Elle participait aux réunions et nous avons convenu avec elle d'un programme d'interventions avec le CSAPA. Une intervention qui prendra la forme d'un jeu avec des questions un peu clivantes qui amènent forcément des réactions. Un exemple typique de ce qu'a produit le CLSPD.

Fiche action n° 2 : La procédure du rappel à l'ordre

Les différentes problématiques concernent :

- trouble à la tranquillité publique ou au bon ordre,
- problématique sociale et éducative,
- lutte contre l'absentéisme pour motif injustifié et non recevable et la violence scolaire.

Cette fiche a pour but de permettre au maire d'apporter une réponse institutionnelle, simple et rapide à des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique. Elle vise les personnes majeures ou mineures accompagnées de leurs parents, de leurs représentants légaux ou à défaut d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard des personnes mineures.

La méthode :

- Injonction verbale adressée par le maire ou un élu désigné par arrêté du maire,
- Demande de rappel à l'ordre effectuée par Police Municipale, Gendarmerie, Police Nationale, services municipaux, bailleurs sociaux, Education Nationale, travailleurs sociaux, animateurs de centres sociaux, groupes de travail du CLSPD, périscolaire, parents d'élèves...

Une information peut être faite au Procureur de la République.

Axe C : La prévention des violences et l'aide aux victimes, la prévention du suicide

Fiche action n° 1 : Les violences conjugales

Cette action concerne :

- Les violences conjugales qui ont lieu sur le territoire,
- Le partenariat pour l'accueil des victimes,
- Le suivi des auteurs.

Différents objectifs ont été mis en lumière :

- Assurer l'accueil et la sécurité des victimes de violences conjugales sur le territoire / quel accompagnement ?
- Développer l'accompagnement des auteurs.

La méthode :

- Définition du partenariat en rapport à cette problématique
- Quelle pratique commune sur le territoire ?
- Définir une fiche réflexe pour tous les partenaires concernés.

Fiche action n° 2 : Les violences intrafamiliales autres que conjugales

Ce type de violences est connu sur le territoire, il s'agit de savoir comment prendre en charge la victime et quelle orientation pour l'auteur ?

Le CLSPD souhaite développer une véritable prise en compte de cette problématique et instaurer une réponse et une aide aux victimes. Les partenaires appelés à travailler sur cette problématique sont multiples (ADAVIP/ CIAS / CIDFF / Procureur de la République / Juge pour enfant).

France Victimes 37, une aide gratuite pour toutes les victimes d'infraction pénale



ADAVIP37 devient FRANCE VICTIMES 37 depuis novembre 2017.

FRANCE VICTIMES 37 est une association habilitée par le Ministère de la JUSTICE, sous

conventions avec la Préfecture, Le Procureur de la République, en liaison avec la Gendarmerie, la Police, au service des VICTIMES d'infractions pénales. Il s'agit, notamment des violences, des menaces, des violences sexuelles, des vols, escroquerie avec une spécialité en matière de violences intra familiales.

FRANCE VICTIMES 37, association à vocation départementale, a son siège social à TOURS centre de vie du Sanitas, avec des permanences journalières au Palais de justice, au commissariat central de Tours, et des permanences bi-mensuelles à Joué les Tours et Chinon et des permanences mensuelles à Loches En cas d'éloignement ou d'impossibilité de se déplacer une liaison via Skype est possible y compris en relais avec le CCAS.

En 2017, France Victimes a assuré 21 journées de permanences à Chonin et reçus 116 personnes à cette occasion.

Les interventions des Juristes et psychologue professionnels sont gratuites et confidentielles.

Sa mission est d'apporter une aide, à l'enfant, la femme, l'homme, qui s'estime victime d'une infraction pénale ou de tout événement de masse. Son but est la prise en compte, de la victime dans sa globalité tant du point de vue juridique que psychologique.

Une application gratuite pour smartphone « Aide-Moi ! » est également disponible pour aider toutes les victimes.

Coordonnées : Centre de vie du Sanitas de TOURS 10 place Neuve. 02 47 66 87 33. Le matin de préférence ou adavip37@wanadoo.fr Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h sur rendez vous.



Témoignage : M. Neuville, Directeur du collège et lycée Saint-Joseph

Je ne peux être que partisan du CLSPD. Participer aux réunions m'a rassuré car je ne me suis plus retrouvé seul face à mes observations et mes questionnements. Le CLSPD permet d'avoir un réseau de partenaires. Je travaille actuellement avec la Gendarmerie et la Police Municipale dans le cadre des journées citoyennes que l'on met en place. Au mois de novembre, nous avons créé une brigade anti harcèlement car malheureusement de nos jours, le premier mode de communication c'est de harceler, de vexer l'autre. Nous avons écrit une charte, fait signer un engagement et formaliser les choses. C'est une expérience extrêmement enrichissante pour nous mais aussi pour les élèves qui participent.

Il faut s'occuper du rural, c'est souvent un milieu où on pense que tout va bien mais qui cache une grande misère sociale, de la souffrance. Aujourd'hui, ce n'est pas facile pour toutes les familles même une famille où les deux parents travaillent de vivre correctement. Au niveau de l'établissement j'ai formé un enseignant sur tout ce qui est prévention/ addiction. On essaye de faire régulièrement des interventions fin de collège et début lycée. Je fais aussi appel, via le diocèse, à une structure sur l'éducation affective et relationnelle car je trouve qu'il y a de plus en plus d'enfants qui vivent des problèmes de socialisation. J'ai des personnes extérieures qui interviennent pour amener aux enfants des outils pour mieux vivre ensemble et les remettre également sur un seuil de réalité car aujourd'hui ils vivent beaucoup par rapport aux écrans, aux réseaux sociaux, aux jeux vidéo en ligne ...

Mais ces actions ne doivent pas seulement intervenir à l'intérieur de l'établissement, ce doit être des actions au quotidien, de tout le monde, et surtout des familles. Quand on a un problème ici, on met en place une procédure, des protocoles en faisant appel aux équipes éducatives ou à des psychologues. Dans notre établissement aujourd'hui, nous ne gérons pas vraiment de vrais problèmes qui ont pris corps dans l'établissement, ce sont des problèmes extérieurs qui nous reviennent puissance 10 à l'intérieur. Ce qui est difficile c'est de trouver les bonnes solutions et de savoir doser notre intervention car bien souvent on s'immisce dans la vie privée des gens. C'est là où bien souvent le CLSPD et les partenaires nous apportent des pistes de travail et des solutions pour agir.



Témoignage : Mme Dassy, Principale du collège Jean-Zay

Ce qui est important dans le travail qui a été mené par la ville de Chinon, c'est de mettre en cohérence toutes les actions menées par les uns et les autres et puis surtout de savoir qu'on a des partenaires. Créer du lien, connaître les acteurs locaux c'est évidemment un plus. En tant que principale, je suis toujours contente d'avoir les policiers municipaux tous les soirs à la

sortie de l'établissement. C'est du lien et cela nous permet d'échanger notamment sur les élèves. Dans tous les établissements scolaires, collèges et lycées, on a un comité d'éducation à la santé citoyenne auquel assistent Mme Lambert et la Police Municipale. Suite aux dernières réunions du CLSPD, on a invité également le lycée Rabelais sachant que la majorité de nos élèves continue ensuite au lycée Rabelais. On a donc mis en cohérence les actions que l'on mène ici et les actions qui sont menées au lycée. L'année prochaine, on travaillera également avec le lycée Cugnot. On sait qu'il est important de répéter les choses. Le but étant de ne pas faire nos actions dans notre coin mais de les décliner en fonction de l'âge des enfants et en fonction de leurs préoccupations.

Fiche action n° 3 : La lutte contre la violence scolaire

Il existe en effet différentes formes de violences au sein des établissements scolaires et souvent il ressort une absence de relais entre les établissements scolaires. Cette fiche action est élaborée pour la communauté éducative et pour les élèves victimes et auteurs des violences.

Les objectifs :

- Aider les chefs d'établissements à répondre à cette problématique
- Mise en place d'outils à disposition des chefs d'établissements
- Mise en place de référents police municipale auprès des chefs d'établissements scolaires
- Travailler sur le respect mutuel et la notion de consentement.

La méthode :

- Projet pédagogique à monter avec les établissements scolaires
- Rédaction d'un règlement par les élèves eux-mêmes, en collaboration avec le groupe de partenaires et les établissements scolaires
- Travail en interne avec les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) des établissements scolaires.

Fiche action n° 4 : Le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF)

Le CLSPD cible ici les mineurs en défaut de surveillance ou d'assiduité scolaire.

Le contexte :

- Menaces à l'ordre, la sécurité ou la tranquillité publique en raison du défaut de surveillance ou d'assiduité scolaire d'un mineur
- Si un rappel à l'ordre semble insuffisant.

Les objectifs :

- Proposer aux parents ou représentant légal du mineur une mesure d'accompagnement parental,
- Mise en place d'un soutien individualisé au travers d'actions de conseil et de soutien à la fonction éducative.

La méthode :

Le CDDF intervient en complémentarité des dispositifs existants en matière de protection de l'enfance (protocole départemental de la cellule de recueil des informations préoccupantes). Le président le réunit pour entendre une famille, l'informer de ses droits et devoirs envers l'enfant. Il examine avec la famille les mesures d'aide à la fonction parentale. Il est consulté par le maire lorsqu'il envisage de proposer un accompagnement parental.



Fiche action n° 5 : La prévention du suicide, détecter et prévenir l'acte suicidaire par les partenaires

Le territoire est confronté à une problématique suicidaire importante et souvent, les partenaires sont démunis lorsqu'ils y sont confrontés.

Les objectifs :

- Détecter et prévenir l'acte suicidaire,
- Organiser le partenariat afin d'orienter vers une prise en charge et organiser un retour sur la conduite à tenir.

La méthode :

- Formation à la détection de l'acte suicidaire (Vies 37),
- organisation de l'alerte et de la prise en charge par les partenaires (rédaction d'une fiche réflexe).

Fiche action n° 6 : La prévention du suicide, l'organisation des partenaires face à cette problématique

Il s'agit ici de répondre aux partenaires et au grand public qui ont des difficultés à discerner l'organisation des soins relatifs à cette problématique.

Plusieurs objectifs :

- Décliner une organisation sur le territoire
- En développer la connaissance par les partenaires
- Orienter l'information vers le grand public

La méthode :

Descriptif du mode de gestion de la problématique suicidaire sur le territoire :

- Etablissement d'une fiche réflexe par les partenaires.

Témoignage : Gaëlle Blusseau, Directrice de la Mission Locale



C'est une thématique très difficile à traiter et c'est pour cela que c'était vraiment intéressant de participer au groupe de travail CLSPD et de rencontrer des personnes qui connaissent cette même problématique. Le suicide touche des publics d'âges très différents et on est tous confrontés aux mêmes difficultés avec des problèmes de repérage, de traitement, de suivi avec des pathologies plus ou moins compliquées et des passages à l'acte difficiles à gérer dans les équipes. On se remet en question professionnellement en se demandant ce qu'on a pu rater, ce qu'on aurait pu faire... A travers les réunions du CLSPD, on peut partager ces difficultés avec d'autres acteurs que l'on a côtoyé par ailleurs mais avec qui nous n'avions pas échangé sur cette thématique.

On se sent moins isolé, ça nous a permis de faire émerger un début de réseau et d'évoquer les uns les autres ce qu'on pourrait mettre en place. Cette interconnaissance c'est vraiment facilitant. On doit encore avancer sur le cœur des fiches actions et j'en attends beaucoup. J'espère que l'on va vite relancer ce groupe et entrer dans le vif du sujet parce qu'il a été évoqué des expérimentations via smartphones et des formations concrètes.

Axe D : La prévention de la délinquance routière

Fiche action n° 1 : La sécurité dans les transports scolaires

Sont concernés par cette fiche action, les personnes transportées et notamment les élèves des établissements scolaires du 2nd degré.

Le contexte :

- Ceintures de sécurité non attachées,
- Non-respect du règlement intérieur des transporteurs (pas d'amélioration de la situation malgré 3 campagnes de relevés d'infractions).

Les objectifs :

- Observation de la sécurité de chacun,
- Respect du règlement intérieur.

La méthode :

- Interventions au niveau de chaque établissement scolaire (film + infos)
- Accompagnement matin ou soir dans les bus par des adultes (associations/ élus/CCCVL) 1 fois par trimestre
- Réalisation d'un court métrage par le lycée Rabelais (à examiner en CESC).

Fiche action n° 2 : La sécurité aux abords des établissements scolaires

Les problématiques à résoudre concernent la vitesse aux abords des établissements scolaires et le comportement des usagers (automobilistes et piétons). Elles touchent tous les publics.

Les objectifs :

- Sécuriser l'espace,
- Responsabiliser les usagers.

La méthode :

- Interventions dans les établissements scolaires par une victime d'accident de circulation (AFVAC), Association Française des Victimes Accidentées de la Circulation,
- Installation de figurines
- Réalisation de marquages au sol
- Journée « courtoisie » dans le cadre de la semaine internationale de la courtoisie au volant : distribution flyers, accompagnement PM/Gendarmerie/ Sécurité routière
- Installation de 4 radars pédagogiques (2 fixes et 2 mobiles).

De l'opéra au ballet, des étoiles à Chinon



Le conservatoire de musique et de danse Pierre Tabart et l'association Musiques et Patrimoine renouvellent avec plaisir cette année, leur partenariat dans le cadre de la semaine artistique « Osez le Conservatoire » qui se déroulera du vendredi 20 au dimanche 22 avril prochain.

Une mutualisation qui permet aux protagonistes de travailler ensemble, d'unir leurs efforts et leurs budgets pour proposer un spectacle d'exception le Samedi 21 avril « De l'Opéra au Ballet ». Pour Musiques et Patrimoine, c'est un nouveau challenge puisque la danse est un domaine que l'association découvre. Une soirée où les élèves du conservatoire seront sous la lumière des projecteurs tout comme les danseurs professionnels.

David Chrétien, Directeur du conservatoire et Sabrina Mathon, administratrice et programmatrice de l'association Musiques et Patrimoine ont choisi de mettre en valeur la «danse classique». C'est avec Catherine Pichereau, professeur de danse au conservatoire qu'ils travaillent sur ce projet ambitieux. Ravie de cette initiative, Catherine contacte son ami Jean-Sébastien Colau, danseur étoile international, qui accepte de collaborer avec eux.

L'aventure débute !

Le spectacle se prépare dans l'échange, le partage où des liens se créent entre les différents acteurs. Un évènement où les élèves, en plus de montrer leur travail, pourront toucher du bout des doigts leur rêve en approchant et côtoyant des stars de la danse.

80 danseurs du conservatoire participeront à la première partie du spectacle sous l'égide de Catherine qui a réalisé et mis en scène les

chorégraphies. Ils seront accompagnés par l'Orchestre de la Vallée de Chinon qui interprètera des extraits de « Carmen ». « Il est important de valoriser le travail des enseignants et de mettre en valeur leur investissement et celui des élèves. » souligne David Chrétien.

Des danseurs de différents horizons

Ils laisseront la scène, en deuxième partie, à Jean-Sébastien Colau danseur étoile international, Itziar Mendizabal première danseuse du Royal Ballet de Londres, Medhi Angot danseur soliste international et Mina Yamanishi jeune talent. Le public pourra les découvrir à travers six tableaux où ils interprèteront des grands ballets classiques comme « Roméo et Juliette » mais aussi des chorégraphies plus actuelles sur les musiques d'Aznavor ou de Piaf. Les styles se succéderont tout au long de la soirée.

« Ce spectacle d'exception réunissant sur une même scène des danseurs de différents horizons, vous transportera dans un univers passionnant où leurs cœurs donnent mouvement à leur corps. Les regarder, c'est s'envoler ! Une représentation saisissante de prouesses techniques et de grands compositeurs musicaux, dont le but ultime est de vous présenter un concentré d'émotions et de beauté. » Source Communiqué de Presse Musiques et Patrimoine.

« C'est une très belle aventure avec de très belles rencontres et qui va changer la vie des élèves du conservatoire » déclare Sabrina.

Un spectacle qui promet beaucoup d'émotions pour les artistes mais aussi pour le public !

Tarif unique 10€ / gratuit jusqu'à 12 ans
Renseignements : association Musiques et Patrimoine,
02 47 93 03 72
infos@musiques-et-patrimoine.com,
www.musiques-et-patrimoine.com

Des formations pour un emploi

Greta Val de Loire



Formations qualifiantes

- Bac Pro MEI en alternance avec EDF CNPE (CDI à la clé)
- BTS NDRC Négociation et Digitalisation Relation Client
- Découverte des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration
- Aide à domicile

Remises à niveau

- Français | Anglais
- Maths | Comptabilité
- Bureautique | Internet
- Certification CléA



Greta Val de Loire

02 47 21 00 63

22 Pl. Jeanne d'Arc à Chinon

www.greta-vdl.fr

Hairbane Coiffure

L'ORÉAL

KÉRASTASE
PARIS

Homme - Femme - Enfant

02 47 93 28 38

du mardi au vendredi : 9h-18h30

Le samedi : 8h30-17h30

8 bis rue du Commerce 37500 CHINON

La Tour de l'Horloge

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie



Spécialité
"Au coin de la vigne"

4, place Mirabeau - 37500 Chinon

02 47 93 17 07

SUPER U

CHINON - 11, avenue St Lazare

02 47 93 01 98

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30 et le dimanche matin



VOS COURSES SUR INTERNET

courses  .com

ARTISAN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Gaëtan BOURNEL

Neuf et restauration - Escaliers en tous genres

- Fenêtres - Portes - Volets roulants
- Fermetures - vitrages
- Portails - clôtures
- Parquets
- Agencements cuisine et salle de bains
- Isolation - cloisons sèches
- Ébénisterie

BOIS
PVC
ALU

www.menuiserie-bournel.fr

Tél. 02 47 93 18 42

22, rue des Grésillons

Fax : 02 47 93 46 14

37500 Chinon

E-mail : gaetan.bournel@orange.fr



02 47 93 91 83

Gamm vert

Le goût du jardin

Jardinage
Plantes Fleurs
Animalerie
Quincaillerie

Articles de cave
Décoration
Vêtements
Jouets

CHINON - Avenue Gambetta

Gérer les Espaces et Voiries de la Ville autrement

Le plan de désherbage de la ville a été revu en association avec la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire.

Il s'articule autour de 3 objectifs :

1 Entretien l'Espace Public autrement

Les jardiniers de la ville n'utilisent plus de pesticides dans le cadre de la « gestion différenciée des espaces verts » ce qui permet d'adapter des types d'entretien en fonction d'une classification des espaces (mécanique ou manuel).

2 Repenser la conception des aménagements

Le changement des pratiques d'entretien doit aller de pair avec une évolution de la conception des espaces. Cela passe par une sensibilisation des différents acteurs (maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre).

3 Sensibiliser le grand public

L'action de la ville a valeur d'exemplarité et doit être largement médiatisée pour être bien comprise des habitants et inciter chacun à faire évoluer ses propres pratiques sur l'espace privé. L'objectif est de développer une autre culture du végétal dans la ville et engager chacun à porter un autre regard sur la végétation spontanée.

Les principes du Plan

Il s'appuie sur un classement des espaces en 3 zones



Tolérance 0

- la zone de « **Tolérance 0** » où il n'y a pas de tolérance aux herbes spontanées. Le désherbage peut y être manuel, mécanique, thermique ou à titre curatif et ponctuel chimique en respectant la réglementation phytosanitaire.



Tolérance 1

- la zone de « **Tolérance 1** » qui inclut toutes les voiries et les espaces verts régulièrement entretenus : l'enherbement y est maîtrisé, le désherbage chimique banni et remplacé par des interventions manuelles ou mécaniques.

- la zone de « **Tolérance 2** » qui comprend les espaces à caractère rustique où l'on recherche la colonisation par l'herbe.



Conseils

On peut désherber sans produits chimiques en :

- prévoyant des plantes couvre-sols et des paillages pour limiter la pousse des plantes indésirables.
- utilisant le sarcloir et la binette qui sont des outils de nettoyage les plus efficaces et les moins polluants.
- optant pour le désherbage thermique et notamment l'eau bouillante.

Le Cercle d'Armes de la Riposte Chinonaise

Le 26 janvier dernier, le club d'escrime de chinon a dévoilé sa nouvelle appellation « le Cercle d'Armes de la Riposte Chinonaise », le CARC. Créé en 1969, le club siège tout d'abord à Beaumont-en-Véron puis arrivera à Chinon en 1982. Aujourd'hui, le club est présidé par Loïc Monnier qui ne compte plus ses années de présidence au sein du bureau. Passionné d'escrime, il nous présente son club où les jeunes s'investissent activement et plus particulièrement cette année !

Chinon Infos : Pouvez-vous nous décrire en quelques mots la discipline ?

Loïc Monnier : L'escrime est un sport de combat. Il s'agit de l'art de toucher un adversaire avec la pointe ou le tranchant de son arme blanche – l'épée, le sabre, le fleuret – sur les parties valables sans être touché. C'est un sport intense, un duel entre deux personnes. Une fois habillé et mis en place, on retrouve le frisson du danger que pouvaient éprouver les combattants lorsque c'était à la vie à la mort.

CI : Qui pratique l'escrime ?

LM : Tout le monde ! Le club compte 32 adhérents de 7 à 54 ans, c'est une discipline mixte. A partir de 6 ans, les enfants peuvent pratiquer l'escrime. Pour rendre la séance officielle, ils enfilent la tenue et apprennent les règles de base comme le respect de l'adversaire et de ses camarades de jeu. Les séances durent trente minutes car c'est intense ! Nous avons la chance d'avoir beaucoup d'adolescents qui nous ont surpris cette année par leur investissement au sein du club et c'est très agréable.

CI : Les adhérents doivent-ils investir dans une tenue ?

LM : Le club loue le matériel et les tenues car c'est effectivement un coût non négligeable et puis les jeunes grandissent très vite. Nous renouvelons actuellement notre stock de matériel pour rester aux normes. Pour les 3 premières séances d'essai, le matériel est prêté et ensuite loué. Nous demandons juste d'investir dans le gant pour des questions d'hygiène.

CI : Le club participe-t-il à des compétitions ?

LM : Oui, nous participons à des compétitions tout au long de l'année et nous nous déplaçons à Saumur, Loudun, Parthenay, La Roche sur-Yon, Angers et bien sûr Tours... Nous ramenons des médailles à chaque fois (surtout nos féminines) ce qui est encourageant pour les compétiteurs et le club. Les 14 et 15 avril prochains, le club organise une compétition de niveau inter-régional qui devrait attirer près de 150 tireurs sur les deux jours de tout le « Grand ouest » et même d'au-delà (l'année passée une jeune fille d'Orange et un garçon de Clermont-Ferrand sont venus cueillir les premières places de leur catégorie ; Beaucoup de clubs se sont déplacés pour participer,



près de 20 clubs étaient représentés. Nous les espérons à nouveau en 2018 car ils ont beaucoup aimés et ils comptent bien revenir. Puis le 12 mai le championnat d'épée benjamins et seniors individuels et par équipes. C'est une réussite !

CI : Avez-vous des projets pour 2018 ?

LM : Cette année, nous allons « former » deux bénévoles du club pour qu'ils puissent prendre en charge l'entraînement des petits et des débutants.

Par ailleurs Gaëlle Isambart, membre du club, est arbitre régionale ; elle va former plusieurs arbitres cette année. Cela nous permettra de pouvoir aligner des arbitres pour les compétitions extérieures (obligation). Former les bénévoles du club nous permet d'être indépendant et dans l'avenir de baisser les cotisations annuelles car nous aurons moins de coût.

CI : Pouvez-vous nous rappeler les jours et horaires des entraînements ?

LM : Les séances d'entraînement ont lieu à la salle d'arme, Gymnase Félix Moron à Chinon les :

- Lundi soir de 19h à 21h pour les tireurs préparant des compétitions,
- Vendredi soir de 19h à 20h pour l'école d'escrime (moins de 11ans) et à suivre de 19h30 à 21h pour les adolescents (à partir de 11 ans révolus c'est-à-dire benjamins) et les adultes.



Si vous voulez essayer l'escrime, il suffit de prendre rendez-vous et venir un peu avant la séance du vendredi où vous pourrez faire connaissance avec le responsable de l'école d'escrime (Régis) qui vous présentera notre fonctionnement et l'escrime, puis ensuite vous équipera pour votre premier essai.

Le club vous offre trois séances avant d'adhérer au cercle et proratisse sur l'année votre cotisation. Profitez-en même encore maintenant !

Alors n'hésitez plus : escrime-chinon@laposte.net.




RESTAURANT
Les Années 30
 02 47 93 37 18

 78, rue Haute St-Maurice (rue Voltaire)
 37500 CHINON
 contact@lesannees30.com
 www.lesannees30.com

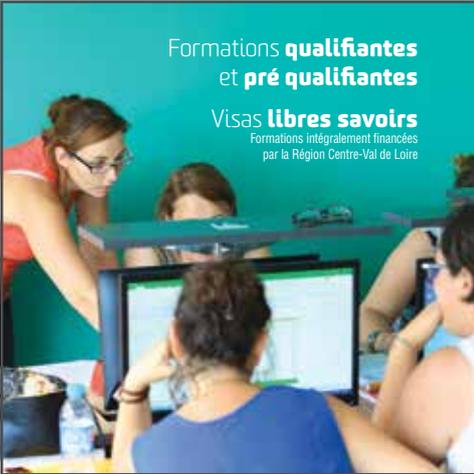

Menuiserie & Agencement
www.abie-menuiserie.com



♦ P.A. Plaine des Vaux N°2 - 13, rue Pierre Latécoère
 ♦ **CHINON** ♦ 02 47 58 09 31

Formations **qualifiantes**
et **pré qualifiantes**

Visas **libres savoirs**
Formations intégralement financées
par la Région Centre-Val de Loire



VENTE - COMMERCE - ADMINISTRATION - GESTION - COMPTABILITÉ

Toutes les ressources de l'entreprise !

Vous êtes salarié(e) ?

Nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, du Congé Individuel de Formation, de la professionnalisation ou du Compte Personnel de Formation.

Pour les entreprises, formations personnalisées sur demande.







L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.

Les Titres Pro sont des formations organisées avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire. La formation pré-qualifiante est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.



**FORMATION
PROFESSIONNELLE**

2 rue Bernard Palissy - CHINON
 ☎ 02 47 93 43 00
www.formation-aftec.com





**ESPACE FUNÉRAIRE
LEYLAVERGNE**

Le choix de la vie

à votre écoute 24h/24 - 7j/7j

Pompes funèbres • Salons funéraires
 Prévoyance Obsèques • Articles funéraires
 Marbrerie - Monuments - Caveaux
 Transport et pose en toutes régions

Rue de l'Olive - Route de Cravant - 37500 CHINON - 02 47 93 02 93
 8, rue de Bretagne - 37140 BOURGUEIL - 02 47 58 46 37

Cuisines

Meubles



Ambiance

Ensemble, nous créons votre intérieur

Dressings

Agencement

Décoration



Salles de Bains



www.ambiance-cuisines.fr - contact@ambiance-cuisines.fr
 02 47 97 33 58 - les Buttes - 37420 AVOINE



Une nouvelle vision de la vie



*Je suis
mon opticien
je soutiens
la recherche*

AFMTELETHON
www.vision-solidaire.optic2000.com

Vincent BIARNAIS
 Opticien diplômé

02 47 93 98 08



1, rue du Commerce - 37500 CHINON
 optic2000.chinon@gmail.com

Votre opticien s'engage





L'année 2018 sera riche en rencontres avec nos partenaires européens



«Après avoir, l'an dernier, célébré le 50^e anniversaire à Hofheim, nos amis allemands seront parmi nous pour l'Ascension.

En mai, dans le cadre de l'échange annuel entre Chinon et Tiverton, une délégation de 30 personnes composée de Chinonais et d'élus se rendra à Tiverton.

Le comité de jumelage de Certaldo prévoit également un voyage en Italie pour la fin de l'année.

Un grand merci à ces 3 comités de jumelages pour leur implication. Leurs actions permettent de consolider les liens d'amitié, de fraternité, d'échanges avec nos partenaires européens et contribuent au rayonnement de Chinon».

Martine Greault-Chionna
Maire-adjointe en charge des jumelages

La municipalité a souhaité faire un focus sur les 3 comités de jumelage afin que vous puissiez les connaître davantage !

Ces comités de jumelage ont pour objectif le développement des relations entre les villes jumelées et de favoriser les échanges humains, linguistiques, artistiques et culturels, économiques et sportifs... Ils participent régulièrement aux différentes festivités de la Ville de Chinon : festival Voyages en guitare, marché médiéval, forum des associations...

Comité de jumelage Chinon/Certaldo

Créé récemment, il souhaite contribuer à la promotion de deux grands humanistes : Boccace pour Certaldo et Rabelais pour Chinon.

Des marque-pages ont été réalisés aux couleurs de la Renaissance italienne imageant Rabelais et Boccace. Des conférences sur le thème de Catherine de Médicis, sur la

situation de l'Italie pendant la guerre 14/18 ont été organisées. Des cours d'italien sont également enseignés sur la période scolaire et rassemble une vingtaine d'élèves de tout âge.

L'année 2018 sera marquée :

- par la conférence du 23 mars sur le thème de l'immigration italienne en France,



- par une sortie à Clisson en juin, ville qui subit une forte influence italienne, rappelant la campagne toscane
- un projet d'une soirée/débat autour du cinéma italien
- des rencontres autour de la cuisine italienne
- Le projet phare de l'année étant le voyage en Italie du 3 au 11 octobre, à travers la visite de grandes villes comme Gênes, l'embarquement pour une découverte des « cinque terre » en bateau et en Toscane, Florence, Sienne, Pise, San Gimignano, avec un retour par Turin. Ce sera l'occasion de participer à la fête annuelle à Certaldo, La Boccacesca, par la présentation des produits de Touraine et plus particulièrement de Chinon.

Pour découvrir ou participer à ce comité de jumelage, une permanence vous accueille chaque premier jeudi du mois de février à octobre.

Renseignements : chinon.certaldo@gmail.com

Présidente : Jocelyne TESSIER

Vice-présidente : Brigitte CHOUTEAU

Trésorier : Georges Bein SAN SEBASTIEN

Trésorière-adjointe : Marie-Laure BARANGER

Administrateurs : Annie PERDRIAU, Chantal LE PENNEC, Pascale DELALAY

Il comporte une cinquantaine d'adhérents.

Comité de jumelage Chinon-Tiverton

Créé en 1973, ce comité de jumelage fête ces 45 ans !

A travers ses actions, il permet de créer des liens avec d'autres associations de Chinon en participant à des manifestations communes entre les 2 villes.

A noter les temps forts de cette année :

- 7 avril 2018 : soirée « Irlandaise » avec repas
- Du 21 avril au 5 mai : la venue d'un groupe de jeunes du lycée professionnel « PETROC » de Tiverton pour une immersion dans le tissu chinonais et un échange avec l'Esat de Loudun. Ils séjourneront à Chinon.
- Du 17 mai au 22 mai 2018 : Voyage à Tiverton avec une délégation d'élus de Chinon
- En septembre : Participation à Voyages en guitare
- En novembre : nouvelle soirée à thème

Contact : 02.47.93.98.09 - 02.47.93.06.42

Mail : jean-pierre.rideau@wanadoo.fr

Site internet : www.comitedejumelagechinon.sitew.fr

Président : Jean Pierre RIDEAU

Vice-président : Max BARANGER

Vice-présidente : Yolande CHMIELOWSKI

Secrétaire : Christine DEBAUNE

Secrétaire adjoint : Alain ARNOULT

Trésorière : Nicole BOIS

Trésorière adjointe : Annick AUBRY

Comité de jumelage Chinon-Hofheim

En 2017, il a été célébré le cinquantième anniversaire du jumelage Chinon-Hofheim. Un voyage à Hofheim a été organisé à cette occasion avec la venue d'une délégation d'élus chinonais dont Monsieur le Maire. De même, une exposition a été présentée du 4 au 12 mars à la Maison du Patrimoine à Chinon.

Ce comité accueille régulièrement des adolescents d'Hofheim en stage. En janvier et avril de cette année, un échange entre un collégien d'Hofheim, Theo Moser et Sacha Boulay, collégien de Chinon a eu lieu.

Au programme pour 2018 :

- La soirée « Choucroute » du vendredi 9 février à la salle des fêtes de Marçay.
- La venue d'une délégation d'Hofheim à Chinon du 10 au 14 mai
- La participation au marché à l'ancienne, au forum des associations...

Contact : Colette DESBLACHES - 2 rue Michel Bouchet - 37420 AVOINE - 02 47 58 46 08

Présidente : Colette DESBLACHES

Vice-Présidente : Marie-Claire VIGNE

Trésorière : Françoise FONFREDE

Secrétaire : Caroline DURAND

Secrétaire adjoint : Jean-Claude GULIA

Gérard BRUYEZ, Georges AUBINEAU, Jean-Louis GUILLOU, Régine BEAL, Nathalie CATALANO, André ELEFTERIOU, Huguette DUTHEIL, Danièle LEBEAUPIN

Accueil d'une délégation de Tiverton à Chinon - novembre 2017



Orchestre de contrebasses - décembre 2017



Audition de Noël par les élèves du conservatoire Pierre Tabart - décembre 2017



Rencontre basket école - décembre 2017



Marché de Noël en présence du Maire et des élus - décembre 2017



Rencontre basket école - décembre 2017



Marché de Noël - décembre 2017



Soirée Russe - décembre 2017



Cérémonie de libération des camps d'Auschwitz - Janvier



Voeux du maire - janvier



Voeux du maire - janvier



Didier Super - février





Un souffle nouveau pour Chinon

La commune de Chinon n'échappe pas à la problématique des actes de petite délinquance qui au quotidien empoisonnent les habitants et font laisser planer une certaine insécurité : cambriolages, conduites addictives,

C'est pour cette raison que la ville a relancé l'année dernière le Contrat local de Sécurité et de prévention de la délinquance (dispositif présenté dans ce numéro).

Je remarque avec grand intérêt que dans le même temps le gouvernement souhaite relancer la police de sécurité du quotidien. Les mesures dévoilées par le Sous-Préfet de Chinon début mars dans ce cadre-là reprennent certains axes du CLSPD comme renforcer la sécurisation des écoles, créer une cellule de prise en charge des femmes victimes de violence et le gouvernement réaffirme l'importance des CLSPD.

Je constate au quotidien qu'il faut plus de communication entre l'ensemble des partenaires œuvrant dans la prévention de la délinquance. Chacun que ce soient les parents, les associations, les établissements scolaires, la Gendarmerie Nationale, le parquet doit apporter son aide dans cette action qui est importante pour le bien-vivre ensemble.

Avec mon équipe nous sommes particulièrement vigilants sur ces questions de sécurité et nous nous y engageons tous entre autres à travers la médiation civile, le rappel à l'ordre ou le réseau participation citoyenne (ou voisins vigilants) mais nous ne pouvons pas y parvenir seuls et nous espérons que l'Etat donne véritablement les moyens à ses services (Gendarmerie, Justice) et aux collectivités pour mettre en œuvre une politique de prévention de la délinquance.

Le maire, Jean-Luc Dupont et son équipe

Liste « Chinon 2020 »

Le fonctionnement de l'intercommunalité avec ses jeux de pouvoirs et de compensations entre Communes au détriment de vrais débats sur de réels projets de territoires remet en cause la démocratie locale !

On peut le constater au sein de la CC-CVL, notamment au travers de la création d'un Conseil de Développement, prévu par la Loi NOTRe, en catimini par le bureau communautaire !

Et pourtant cette instance est vitale au moment où les projets qui vont dessiner le territoire pour les 15 à 20 ans qui viennent sont à l'étude avec une participation citoyenne dramatiquement absente :

- Atelier de travail urbain société civile de Chinon dans le cadre du PLUi-H boudé par 60 % des instances invitées par la CC-CVL;
 - Réunion de présentation du SCoT, certes un soir de neige, avec seulement 3 personnes dans le public salle Olivier Debré;
 - Une prochaine réunion du Conseil Municipal en séance privée pour la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement durable (PADD).
- Seuls nous ne sommes que des lanceurs d'alerte !
Laissez-vous faire sans réagir ?

Gaële BOURGEOIS & Luc CHRÉTIEN
Écrivez-nous à chinon2020@gmail.com

Liste « Ensemble, bougeons Chinon »

Le conseil municipal du 20 février dernier était consacré au débat d'orientation budgétaire pour 2018.

Faute d'informations précises à ce stade, nous serons particulièrement attentifs aux choix budgétaires qui seront présentés et soumis au vote des élus communaux fin mars.

D'ores et déjà nous prenons acte des contraintes financières qui pèsent sur le budget de la ville en raison des baisses régulières des dotations de l'Etat et du poids de la dette.

Ces contraintes limitent inévitablement les possibilités d'investissement. C'est pourquoi, nous plaillons pour un élargissement de l'intercommunalité. En effet, seule la mise en commun renforcée des moyens humains et financiers d'un grand nombre de communes de notre territoire permettra de répondre aux besoins de nos habitants et aux impératifs de développement de Chinon et du Chinonais.

Catherine Aouillé

Bernard Sicot

LREM

Le budget de la ville pour 2018 laisse malheureusement encore apparaître de faibles marges de manœuvre mais des aides de l'Etat permettront cependant de réaliser quelques projets.

Par ailleurs, la Taxe d'Habitation qui sera supprimée pour 80% des contribuables les moins aisés sera compensée à l'euro près par l'Etat auprès des collectivités. C'est la garantie que les ressources de notre collectivité ne seront pas affectées par elle.

Céline DELAGARDE

Envergure

CABINET D'AVOCATS

ENVERGURE AVOCATS

BAYLAC-OTTAVY-GEORGET-DESHOULIÈRES

vous apporte le **service personnalisé**
dont vous avez besoin

ÉCOUTE

ÉNERGIE

EFFICACITÉ

7, rue de la Poterne - 37500 Chinon
02 47 98 01 62

www.envergure-avocats.fr



La clinique Jeanne d'Arc, établissement de proximité,
propose une OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE
en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour

Les spécialités proposées sont :

- l'anesthésie,
- l'angéiologie,
- la cancérologie,
- la chirurgie buccale,
- la chirurgie plastique et esthétique,
- le digestif et viscéral,
- la gastro-entérologie,
- la gynécologie,
- l'ophtalmologie,
- l'orthopédie,
- la pneumologie,
- la rhumatologie,
- l'urologie
- l'imagerie médicale

Le Bois de Gâtine - Route de Tours
37500 ST-BENOIT-LA-FORÊT

CHINON



Groupama

la vraie vie s'assure ici

Votre agence : 38, quai Jeanne d' Arc
37500 CHINON
02 47 93 91 92

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60, boulevard Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161, avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61, rue Taitbout 75009 Paris. www.groupama.fr - Création : Agence Marcel - 07/10/2016.

HORY-CHAUVELIN



MAÇONNERIE

**PIERRE DE TAILLE ★ GROS ŒUVRE
RESTAURATION DU PATRIMOINE
ET MONUMENTS HISTORIQUES**

48, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE
Tél. : 02 47 58 97 97 - Fax : 02 47 58 88 89
e-mail : agence@hory-chauvelin.com

Alzon

SALLE EXPO • 10, rue Rolland Pilain • 37500 Chinon

ZA • 2, rue de la Gare • 37500 LIGRÉ • 02 47 98 37 71 • menuiseriealzon@orange.fr

www.alzon-menuiserie.com



*Menuiserie Bois, PVC, Alu, Mixte
Volet, Portail, Porte de garage
Agencement intérieur,
Dressing, Cuisine, Salle de bains
Escalier, Parquet
Restauration du patrimoine*

Avis d'experts

CITYA PLANCHON : premier agent immobilier du marché des biens de qualité, à CHINON et ses environs.

Depuis 1980, deux générations se sont succédées pour développer un réseau de vente spécialisé dans les bâtiments de caractère.



Arnaud Nicolas PLANCHON
Gérant Dirigeant Citya Planchon



Propriété du XVIII^e proche CHINON



Vincent DENIAU
Conseiller immobilier

Découvrez nos annonces immobilières de corps de fermes, hôtels particuliers, propriétés et châteaux en vente en TOURAINE : votre demeure de prestige vous attend !

Notre expertise en immobilier de prestige dans la région tourangelles vous aide à réaliser votre transaction immobilière d'exception

BIENS VENDUS par Citya Planchon



Présent sur
PROPRIÉTÉS



Rég. 482 207 199 - © Shutterstock.com

Retrouvez nous sur **citya.com**

20 quai Jeanne d'Arc 37500 Chinon - 02 47 93 23 00

Location Gestion Vente Syndic i-Citya

Bien chez soi !



CHINON CUISINES

conception • installation



Veneta Cucine

T. 02 47 58 97 16

PROGETTI DI VITA

CUISINES • ÉLECTROMÉNAGER • RANGEMENTS

Route de Tours - ZAC du Blanc Carroi
37500 CHINON (Proche Centre E.LECLERC)

E.Leclerc CHINON

Blanc Carroi

50 rue Georges Guynemer

37500 CHINON

tél : 02 47 93 59 30

du lundi au samedi de 9h à 20h

Vos sites internet

application E.Leclerc Heyo
Votre assistant en magasin



LES ALLIANCES LOCALES
VALORISONS NOS PRODUCTIONS LOCALES
www.allianceslocales.leclerc

sport
E.Leclerc
www.sport.leclerc

ma CAVE
PAR E.Leclerc
www.macave.leclerc

UNE HEURE POUR SOI
L'INSTITUT PARFUMERIE
www.uneheurepoursoi-chinon.fr

tél : 02 47 93 59 50

tél : 02 47 93 59 40

parapharmacie
E.Leclerc
www.parapharmacie.leclerc

Votre bien-être passe par notre expertise

À TOUTE HEURE !

MATIN
O
SOIR

BOULANGERIE
PÂTISSERIE
SNACK

espace culturel
E.Leclerc

TV, HiFi, Informatique, Téléphonie,
CD - DVD, Jeux vidéos, Librairie

la billetterie
E.Leclerc
tél : 02 47 93 59 45

BRASSERIE
Du Blanc Carroi

Formule plat du jour + dessert
Menu enfant
Pizzas à emporter !

tél : 02 47 93 59 60

